

Les travailleurs immigrés portugais pendant les Trente Glorieuses

Les années soixante voient l'arrivée massive de migrants portugais, parmi lesquels une proportion croissante de jeunes, qui sont nombreux à franchir illégalement les frontières pour trouver du travail en France, surtout dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

Environ la moitié d'entre eux s'installent dans le département de la Seine, cadre d'une enquête sociologique, menée en 1964-65, dont cet article retrace les aspects qui concernent spécifiquement l'emploi et l'insertion professionnelle.

Par **Marie-Christine Volovitch-Tavares**, historienne, membre du groupe "Immigration" du Centre d'histoire de Sciences Po, chercheuse attachée à la BDIC

Le 31 juillet 1965, les services de recherche de la préfecture de la Seine remettent une *Étude sur l'immigration portugaise à Paris et dans le département de la Seine*⁽¹⁾. Cette enquête sociologique a été menée pendant un an à partir de sondages effectués sur les fichiers de Portugais de la préfecture de Police (bureau de la carte d'identité des étrangers), s'appuyant ainsi sur les fiches de 10 000 Portugais sur près de 50 000 que compte alors le département de la Seine⁽²⁾. Ces sondages ont été validés par plus de 2 000 entretiens réalisés auprès de Portugais résidant dans la Seine, surtout dans des foyers, parfois dans des bidonvilles, ou à l'occasion de leur venue dans les services de la préfecture de la Seine, rue de Crimée. L'enquête s'appuie également sur des enquêtes réalisées auprès de 300 entreprises et diverses administrations.

L'enquête s'est intéressée à la fois aux traits démographiques de cette population, à ses conditions d'entrée en France, aux cadres juridiques de son émigration et de son immigration, aux conditions de logement – difficiles –, aux liens des travailleurs portugais avec le Portugal et avec la France et – ce qui nous intéressera plus particulièrement ici – à leur insertion dans le monde du travail, appréhendée en termes de secteur d'emploi, de qualification, d'horaires de travail et de salaire. Il faut souligner que ces travaux montrent à quel point les conditions d'entrée en France des Portugais, leurs possibilités de contacts avec leurs compatriotes et avec d'autres groupes de la société française, ont conditionné leur insertion, tout autant que les politiques d'émigration et d'immigration du Portugal et de la France.

Le contexte de cette étude est celui de la "découverte", au milieu des années soixante, de la présence de milliers de Portugais en France. Divers secteurs de la société française prennent alors conscience de l'importance et des spécificités de cette "nouvelle" immigration. La revue *Hommes et Migrations* publiera l'essentiel de cette enquête, afin "de porter à la connaissance d'un plus large public des informations

1)- AN Fontainebleau, versement 88031, art.16 et Archives départementales du Val-de-Marne, n° 2229, *L'immigration portugaise dans la région parisienne (Étude sur l'immigration portugaise à Paris et dans le département de la Seine)*, préfecture de la Seine, Inspection générale et études, service d'études et de recherches, juillet 1964-juin 1965, 2 tomes ; étude remise le 31 juillet 1965.

2)- Marie-Christine Volovitch-Tavares, "Les Portugais dans la région parisienne, de la fin de la Seconde Guerre mondiale aux années soixante-dix" in Antoine Marès et Pierre Milza (dir.), *Le Paris des étrangers depuis 1945*, publications de la Sorbonne, Paris 1994, p. 95-120.

dont l'importance est primordiale, tant sur le plan économique et social que sur le plan humain. [...] Nous souhaitons promouvoir un climat de réflexion capable de modifier [l'accoutumance actuelle à certains phénomènes] dommageables pour l'économie française et, dans l'immédiat, pour des hommes dont la France a un besoin certain mais qui n'ont pas reçu d'elle, jusqu'à ce jour, toute l'attention humaine qu'ils sont en droit d'espérer"⁽³⁾. À cette époque, on est alors tout à la fois surpris par "la soudaineté de l'afflux des Portugais", étonné de la forte augmentation du nombre de leurs entrées illégales à l'issue de "voyages" éprouvants, et, enfin, ému par leur détresse face à la société française et leur isolement dans ses marges, en dépit d'un placement facile sur le marché du travail.

L'étude souligne que les entrées des travailleurs portugais en France ont augmenté depuis 1960 selon une "courbe qui frôlait l'asymptote". En effet, de décembre 1963 à décembre 1964, le nombre de Portugais résidant dans le département de la Seine atteint près de 50 000, ayant presque doublé en un an, avec 16 500 nouveaux arrivants, et elle prévoit qu'ils seront 70 000 dans ce même département fin 1965. Ailleurs en France, de nouveaux pôles d'immigration portugaise se sont fixés dans la région de Lyon (plus de 5 000), Clermont-Ferrand (près de 4 000), la Lorraine (environ 3 000), le Nord (2 000), avec des noyaux de plus de 1 000 personnes dans les villes étapes entre Hendaye et Paris, soit Bordeaux, Tours et Orléans⁽⁴⁾.

Opinion publique, syndicats et associations sont alertés

Au moment de l'enquête, on découvre les drames de l'émigration clandestine des travailleurs portugais et leur repli dans des bidonvilles aux portes de Paris. Ces faits frappent les esprits au point de faire l'objet, durant les années 1963-1965, d'articles dans des journaux ou des revues aussi différents que l'*Aurore* et l'*Humanité*, *Esprit* et *Le Parisien Libéré*, *La Croix* et *France-Soir*, *Paris-Match* et *Le Monde*⁽⁵⁾.

C'est surtout l'époque où syndicats et associations commencent à se solidariser avec ces nouveaux migrants qui ignorent tout de la société française, pour qui aucun accueil n'existe et qui ne peuvent compter ni sur le noyau, trop restreint, de leurs compatriotes déjà installés, ni sur les instances portugaises qui se préoccupent surtout de les contrôler⁽⁶⁾. En 1964, la CGT lance l'hebdomadaire *O Trabalhador* (suivi peu après par des textes de FO, puis *Liberdade Sindical* de la jeune CFDT). Et lorsque les premières ASTI (Associations de solidarité avec les travailleurs immigrés) se créent en 1965, c'est à l'isolement

"Les travailleurs portugais, d'un côté ce sont de bons travailleurs qui ne reculent pas devant l'ouvrage, mais d'un autre côté c'est une main-d'œuvre peu qualifiée et instable."

Interview de Bouygues dans *Étranges étrangers*, film de Marcel Trillat et Frédéric Variot, 1970.

3)- "La main-d'œuvre portugaise dans le département de la Seine", *Hommes et Migrations*, n° 105 (s. d., 1965), p. 34.

4)- *L'immigration portugaise*, étude citée, p. 2 ; graphiques n°s 10 et 11, n° 1 et n° 5.

5)- L'étude de la préfecture de la Seine a consulté l'*Aurore* (mars et juin 1964), *La Croix* (juin 1964), *Combat* (avril 1964), *France-Soir* (avril 1965), *L'Humanité* (mars, juin et novembre 1964), *Le Parisien Libéré* (décembre 1964), *Paris-Presse* (avril 1964), *Le Monde* (mai 1963, avril et juin 1964, décembre 1965), *L'Express* (janvier 1963 et mai 1964), *France-Observateur* (février 1963), *Paris-Match* (avril 1964).

6)- Victor Pereira, "Encadrer et surveiller : l'État portugais et les Portugais en France, de 1958 à 1974", *Les Portugais et le Portugal en France au XX^e siècle*, BDIC, *Cahiers de recherche*, 2003, p. 32-48.

**Immigré portugais
travaillant en France
sur un chantier, 1963.**

7)- M.C.Volovitch Tavares,
"L'Église de France
et l'accueil des immigrés
portugais (1960-1975)"
in Marie-Claude
Blanc-Chaléard (dir.),
"Immigration et logiques
nationales, Europe,
XIX^e-XX^e siècles",
Le Mouvement social,
n° 188, p. 89-102.

8)- M.C.Volovitch Tavares,
"L'émergence
des associations portugaises,
de l'invisibilité à la légalité",
Migrance, hors série,
4^e trimestre 2002, p. 69-87.

des Portugais des bidonvilles qu'elles se consacrent en grande partie. La parution du mensuel *Presença Portuguesa*⁽⁷⁾ débute la même année grâce à une petite équipe de jeunes catholiques progressistes, portugais et français, proches de la JOC, vite épaulés par le SITI (Service interdiocésain pour les travailleurs immigrés) interpellé dès sa formation par la détresse des travailleurs portugais. Parallèlement des associations humanitaires (dont ATD quart monde) se tournent aussi vers ces "soutiers de la croissance". Déjà, en 1962, le Parti communiste français, en lien avec des communistes portugais, a soutenu la formation de l'AOP (Association des originaires du Portugal)⁽⁸⁾.

Quant à l'administration française, elle commence seulement à prendre quelques mesures pour ces immigrants très désirés par les responsables politiques et les employeurs. Toutefois ces premières mesures concernent quasi exclusivement la régularisation du nombre croissant de Portugais arrivant illégalement en France. Car, jusqu'en 1964, les responsables français restaient dans l'attente de la signature d'un accord de main-d'œuvre avec le gouvernement portugais, demande initiée dès 1919 et réactivée après 1945, longtemps sans succès. Un accord est enfin signé le 31 décembre 1963, mais il apparaît rapidement que le gouvernement portugais freine sa mise en œuvre, ce qui fait que le nombre de Portugais arrivant en situation irrégulière s'accélère. Des consignes sont alors données aux préfets d'arrêter les refoulements et de faciliter les régularisations. Et, comme environ la moitié des Portugais s'installe alors dans la région parisienne et plus particulièrement dans le départ-

tement de la Seine, la préfecture de Police ouvre en 1965 à Paris, 234 rue de Crimée, un centre pour leur régularisation ; puis, peu après, une annexe dans un préfabriqué face à une des entrées du bidonville de Champigny, le plus grand des "bidonvilles portugais", "plaque tournante de l'immigration portugaise"⁽⁹⁾. À la fin des années soixante, d'autres antennes des ministères de l'Intérieur et du Travail seront installées en gare d'Hendaye, à côté de l'accueil d'urgence du Comité Lyautey.

On est surpris de constater à quel point on avait alors tout à apprendre de cette immigration, comme si on avait oublié que les premiers recrutements de travailleurs portugais dataient de la Première Guerre mondiale⁽¹⁰⁾. Moins ancienne que celle des Italiens ou des Espagnols, cette immigration a connu son premier essor dans les années vingt, en même temps que l'arrivée massive des Polonais. Ainsi, en 1931, on comptait déjà 50 000 Portugais en France. Mais, dans les années soixante, les travailleurs portugais étaient méconnus par la société française mais aussi par l'administration, ce qui surprend puisque les gouvernements français successifs, sur plus de quarante ans, ont encouragé leur recrutement. L'histoire de l'immigration portugaise avait disparu des mémoires, au point que l'historique de l'enquête de la préfecture de la Seine qui revient sur l'histoire des migrations portugaises dans le monde, oublie au passage la migration vers la France durant les années vingt.

Les années soixante, le temps du "salto"

L'arrivée en France de Portugais en situation irrégulière est une constante de l'immigration portugaise. Elle est déjà notable dans l'entre-deux guerres et reprend après 1945. L'étude de la préfecture de la Seine rapporte ainsi les propos d'un vieux contrebandier basque : "Les Portugais, mais c'est une vieille histoire. Depuis que je suis enfant j'ai entendu dire qu'ils passaient clandestinement la frontière pour venir travailler en France"⁽¹¹⁾. Cette tendance de longue durée qui vient des élites portugaises désireuses de restreindre l'émigration légale se renforce durant toute la dictature de Salazar (1928-1968), avec la mise en place de la Junta da Emigração, mais dans une politique ambiguë qui maintient un contrôle social et policier sur la population, tout en laissant se développer une forte émigration clandestine, indispensable aux équilibres économiques et sociologiques du pays.

Les départs clandestins effectués *a salto* (en "sautant" par-dessus les frontières), nombreux dès le début des années soixante, se généralisent dans un climat complexe alliant complicités familiales et villageoises avec les dysfonctionnements administratifs, et faisant appel à toutes sortes de recruteurs, passeurs (portugais, espagnols et français), logeurs et fournisseurs de papiers et de contrats de travail (vrais ou faux). Ainsi, en pleine période de paix et de prospérité, on

9)- M.C.Volovitch Tavares, *Portugais à Champigny, le temps des baraques*, Paris, Autrement, 1995 ; et "L'immigration portugaise et l'impossible accord de main d'œuvre franco-portugais", in P.Gonzalez Bernaldo (coord.), "Les politiques publiques face au problème migratoire en France et en Argentine", *Exils et migrations ibériques*, Publications université Paris 7, 1999, p.121-137

10)- Jean Derou, *Les relations franco-portugaises, 1910-1926*, publications de la Sorbonne, 1986 ; M.C. Munoz, "Les relations franco-portugaises 1916-1918", in *Hommes et Migrations*, n° 1148, novembre 1991.

11)- Article de Christitch dans *Le Monde*, 26 et 27 mai 1963.

12)- Un de ces épisodes est à l'origine du film de C. de Chalonge, *O Salto* (1967).

13)- *Les gens du Salto, Gente do Salto*, José Vieira, double DVD, distribution La Huit, 2005. 14)- Waldemar Monteiro, *Les immigrés portugais parlent*, Casterman, 1975, et Juliette Mincez, *Les travailleurs étrangers en France*, Seuil, 1973, qui commence par le récit d'un salto qui dura neuf jours.

14)- Waldemar Monteiro, *Les immigrés portugais parlent*, Casterman, 1975, et Juliette Mincez, *Les travailleurs étrangers en France*, Seuil, 1973, qui commence par le récit d'un salto qui dura neuf jours.

15)- Vincent Viet, *La France immigrée, construction d'une politique, 1994-1997*, Paris, Fayard, 1998 et Victor Pereira, "Une migration favorisée" in Marie-Claude Blanc-Chaléard, Stéphane Dufoix, Patrick Weil, *L'étranger en questions du Moyen Âge à l'an 2000*, Paris, Le Manuscrit, 2005, p. 285-324.

16)- André Lebon, "L'immigration portugaise en France. Dossier statistique", *Hommes et Migrations*, n° 1123, juin-juillet 1989, p. 7-21.

17)- M. C. Volovitch-Tavares, "L'illégalité, facteur structurant de l'immigration portugaise en France", in *L'étranger en questions du Moyen Âge à l'an 2000*, op. cit., p. 261-284.

18)- M. C. Volovitch-Tavares, "Les immigrés portugais en France et la Révolution des œilletons" in Maria Helena Araújo Carreira (dir.), "De la révolution des œilletons au 3^e millénaire. Portugal et Afrique lusophone : 25 ans d'évolution(s)", *Travaux et documents*, université de Paris VIII, 7-2000, p. 147-163.

19)- *L'immigration portugaise*, étude citée, p. 20, commentaire des graphiques n°15 à 17.

aboutit à la véritable saga de centaines de milliers de traversées *a salto*, au péril de rencontres avec les polices des deux dictatures salazariste et franquiste, parfois à la merci de passeurs malhonnêtes⁽¹²⁾. Dans ce début de la décennie soixante, certains font la traversée à pied (en partie, ou totalement), beaucoup doivent s'entasser dans toutes sortes de véhicules, d'autres peuvent utiliser le train (pour un parcours plus ou moins long), le Sud-Express qui mettait plus de 24 heures à relier le Portugal à la gare d'Austerlitz, au rythme lent d'une voie unique au Portugal et en Espagne⁽¹³⁾. Les récits de ces innombrables traversées difficiles, parfois dramatiques, se multiplient dès les années soixante⁽¹⁴⁾.

Côté français, devant l'essoufflement des immigrations italienne et espagnole, on cherche à recruter rapidement et massivement de nouveaux immigrants, avec la volonté de limiter les entrées d'Algériens – à la différence des années cinquante⁽¹⁵⁾. L'accord de main-d'œuvre de 1963 n'atteignant pas l'objectif espéré et l'immigration illégale des Portugais prenant une ampleur nouvelle, on décide dès 1964 de faciliter les régularisations. Celles-ci concernent rapidement plus de 50 % des entrées, puis plus de 90 % à la fin de la décennie⁽¹⁶⁾. Il ne faut pas oublier que, côté portugais, l'émigration légale demeure limitée et aléatoire jusqu'à la mort du vieux dictateur en 1970⁽¹⁷⁾.

Un trait particulier de l'émigration des Portugais au cours des années soixante est l'arrivée d'un nombre croissant de jeunes (de moins de 18 ans, puis de moins de 16 ans), accompagnant des adultes ou venus seuls. Un grand nombre de ces jeunes émigrent pour se soustraire au service militaire dans une armée enlisée dans une guerre coloniale meurtrière en Angola, en Guinée-Bissau et au Mozambique (1961-1974). L'armée portugaise évalue à au moins 100 000 le nombre de ces jeunes, la majorité étant venue en France⁽¹⁸⁾. Mêlés à la masse des clandestins, ils bénéficient des facilités de régularisation, en dépit des protestations du gouvernement portugais auprès des autorités françaises. L'étude de la préfecture de la Seine souligne que 2/3 des jeunes de moins de 24 ans qui ont été interrogés ont émigré pour échapper au service militaire et que plus de 90 % des moins de 21 ans étaient partis clandestinement (dont 20 % avec un passeport de touriste, les autres avec leur seule carte d'identité)⁽¹⁹⁾.

Une main-d'œuvre sous-qualifiée, majoritairement issue de l'exode rural

Les immigrants portugais concernés par l'enquête de la préfecture sont arrivés entre 1960 et 1965. Ils arrivent très souvent directement de leurs villages et sont presque tous totalement ignorants de la société française. Ils doivent découvrir en même temps une nouvelle langue, la vie urbaine, un nouvel univers de travail et, pour ceux qui

sont venus illégalement, obtenir leur régularisation. Leurs relations restent en général étroitement limitées à des compatriotes, surtout les premiers temps de leur immigration.

Les immigrants portugais, une majorité d'hommes, avec de plus en plus de femmes et de familles, s'installent nombreux dans la région parisienne⁽²⁰⁾. Alors qu'en 1960 un cinquième d'entre eux s'y installaient, en 1964 c'est le cas du tiers. Au 31 décembre 1964, l'enquête dénombre dans le département 47 904 Portugais de plus de 17 ans (et 3 500 plus jeunes), avec seulement 12,35 % de femmes. Près de la moitié a entre 20 et 34 ans, avec une notable augmentation des jeunes de moins de 20 ans. La croissance est telle que l'enquête estime que fin 1965 il y aurait 70 000 Portugais dans la Seine.

C'est essentiellement dans la région parisienne que des Portugais vivent dans des bidonvilles : en 1965, ils sont près de 15 000 répartis dans

une dizaine de bidonvilles⁽²¹⁾. Le plus grand, à Champigny, avec une population instable oscillant autour de 10 000 à 12 000 personnes connaît une croissance toute à fait exceptionnelle due au fait qu'il n'offre pas seulement un abri précaire dans des baraques mais qu'il est aussi un grand "marché de travail" où les Portugais trouvent des facilités d'embauche, soit grâce à des compatriotes (à titre gratuit ou moyennant rétribution), soit parce que des entreprises viennent directement y recruter, et qu'en outre il est aussi une plaque tournante pour les travailleurs portugais vers toute la France et les pays voisins (surtout le Luxembourg et la RFA).

La majorité des immigrants portugais viennent des régions situées au nord du Tage – régions traditionnelles de grande émigration au Portugal – et, plus rarement, des régions méridionales⁽²²⁾. Ils sont essentiellement d'origine rurale, avec une forte majorité de paysans mais aussi des artisans et des petits commerçants de village. Les autres Portugais viennent des villes, et sont surtout ouvriers et accessoirement petits commerçants, artisans et employés.

Les hommes choisissent rarement les emplois agricoles ou forestiers pour lesquels ils sont pourtant très demandés, leur préférant des secteurs mieux rétribués (les immigrants portugais sont alors très rarement saisonniers). On les trouve rarement dans les mines, mais ils sont présents dans toutes sortes d'industries, avec toutefois, dès cette époque, la forte domination des recrutements sur les chantiers du bâtiment et des travaux publics⁽²³⁾ où ils sont proportionnellement plus nombreux que les autres groupes d'immigrants. Dans la région parisienne, on les retrouve dans tous les grands travaux (grands ensembles, universités) et ils fournissent le gros des équipes qui construisent le boulevard périphérique, le RER, la tour Montparnasse et la Défense.

20)- *Id.*, graphique n° 10, carte de l'implantation des Portugais dans la Seine en 1964 (dont les bidonvilles), graphiques n°s 34 à 37, plans de l'implantation des bidonvilles de Nanterre, Saint-Denis, Aubervilliers et Champigny, et monographie du bidonville de Villejuif.

 *Le bidonville de Champigny devient une vaste plaque tournante qui envoie les travailleurs portugais dans toute la France et les pays voisins, surtout le Luxembourg et la RFA.*

21)- *Id.*, graphiques n°s 1 et n° 5.

22)- *Id.*, graphique n° 4.

23)- André Lebon, "L'immigration portugaise en France. Dossier statistique", article cité.

Au milieu des années soixante, des femmes sont de plus en plus nombreuses à accomplir le dur voyage *“a salto”*. Elles trouvent majoritairement à s'employer comme bonnes, concierges ou femmes de ménage, mais n'oublions pas qu'un bon tiers deviennent ouvrières. L'étude de la préfecture de la Seine les ignore car alors elles sont très minoritaires au sein de l'immigration portugaise, même si la situation évolue rapidement.

Les autorités françaises souhaiteraient que les immigrants portugais se concentrent moins dans le département de la Seine. Mais ce projet se heurte à plusieurs obstacles. D'une part, souligne l'enquête, *“La Seine est devenue à l'échelle nationale l'unique centre de redistribution des Portugais venus clandestinement. Le bidonville de Champigny en particulier est devenu un centre de recrutement de main-d'œuvre”*. D'autre part, les Portugais tiennent à rester dans la région parisienne, puisque *“nulle part le marché du travail n'offre l'élasticité de celui de la région parisienne. Les Portugais en sont conscients et les expériences provinciales malheureuses sont vite connues”*⁽²⁴⁾.

24)- *L'immigration portugaise*, étude citée, p. 19

Bâtiment et travaux publics recrutent massivement les Portugais

Les entretiens les plus longs menés dans le cadre de l'enquête concernent surtout des ouvriers du BTP (essentiellement manœuvres, terrassiers, maçons et boiseurs). Cela n'est pas étonnant puisque ce secteur, qui est alors globalement très demandeur de main-d'œuvre étrangère (30 % de travailleurs étrangers en 1963), recrute très facilement les Portugais. En 1964-1965, le BTP emploie 78 % des travailleurs portugais de la région parisienne, alors que seuls 5 % sont recrutés dans la métallurgie et 15 % dans divers autres secteurs. L'étude distingue 60 % de ces travailleurs dans le bâtiment et 15 % dans les travaux publics, mais précise immédiatement qu'il est en fait très difficile de faire la distinction entre ces deux secteurs, étant donné la polyvalence de la plupart des entreprises qui y sont impliquées.

Les causes de cette forte polarisation des Portugais dans le secteur du BTP sont liées aux caractéristiques de cette immigration issue d'un exode rural massif, à leur forte ignorance du travail mécanisé, au faible niveau de scolarité de la plupart de ces immigrants (et à l'analphabétisme d'une partie d'entre eux), et enfin à l'illégalité qui a caractérisé rapidement la majorité de leurs départs.

Près de la moitié des immigrants concernés par l'enquête étaient au Portugal des paysans (petits exploitants ou journaliers). Les autres se répartissaient entre ouvriers (35 %), artisans (5 %) et petits commerçants ou petits employés (15 %) issus souvent, eux aussi, de régions rurales⁽²⁵⁾. En France, la majorité de ces paysans se retrouvent dans le bâtiment (45 %) et les travaux publics (65 %), le plus souvent avec un emploi de manœuvre et de terrassier. Ceux qui étaient ouvriers, arti-

25)- *Id.*, graphique n° 4.

sans ou employés au Portugal, se retrouvent aussi souvent dans les travaux publics (35 %) et le bâtiment (65 % d'entre eux)⁽²⁶⁾.

Pour les patrons, le recrutement de Portugais, surtout ceux en situation irrégulière, présente plusieurs avantages. L'un des plus importants est de ne pas avoir à passer par l'ONI (Office national de l'immigration), les patrons préférant opérer eux-mêmes la sélection. Évidemment, ceci vaut pour tous les recrutements d'immigrants illégaux et pas seulement pour les Portugais, mais ceux-ci sont alors les plus nombreux dans cette situation. De plus, les Portugais sont aussi les plus nombreux à se présenter à l'embauche soit dans les entreprises, soit à l'orée du bidonville de Champigny, comme le note l'étude : *"Selon le chef du personnel de Citroën, pourquoi s'adresser à l'ONI lorsque par centaines, les Portugais se présentent à l'embauche tous les matins ?"*⁽²⁷⁾. Ajoutons que recruter hors ONI dispense aussi les employeurs de loger leurs travailleurs (logement pourtant souvent réduit à des baraques de chantier). Enfin, avec les Portugais, on dispose d'une main-d'œuvre habituée à de très nombreuses heures de travail au Portugal, connaissant très mal, ou pas du tout, le français, ignorants des droits des travailleurs et se tenant à l'écart des syndicats. Sans compter ceux qui sont fragilisés, en attente du contrat d'embauche qui permettra leur régularisation.

Pour les immigrants portugais, surtout ceux d'origine rurale, travailler dans le BTP présente toutefois un certain nombre d'avantages. Ce secteur embauche facilement des immigrants irréguliers ; on peut y être recruté sans savoir parler français en étant recommandé par un compatriote ; on y engage facilement des travailleurs peu ou pas du tout scolarisés⁽²⁸⁾ et les heures supplémentaires y sont nombreuses, permettant d'accroître les économies pour un retour rapide au Portugal. Enfin, dans cette période de plein-emploi, c'est un secteur où on peut facilement changer de patron en cas d'insatisfaction – ce que choisissent de nombreux ouvriers portugais les premiers temps de leur immigration.

Une main-d'œuvre qualifiée de "banale"

Qu'est-ce qui caractérise ces ouvriers portugais du BTP dans la Seine ? La plupart n'ont aucune qualification : ainsi le tiers des Portugais du bâtiment et la moitié dans les travaux publics sont manœuvres et terrassiers. Comme le précise l'étude de la préfecture, dans une logique de hiérarchisation propre aux études de l'époque : *"La main-d'œuvre portugaise est une main-d'œuvre banale. L'ouvrier portugais concurrence rarement l'Espagnol et encore moins l'Italien, il se trouverait plutôt au niveau du Marocain ou de l'Algérien, lorsque celui-ci ne s'est pas spécialisé dans la conduite de grues ou d'engins"*⁽²⁹⁾. Cette étude précise en outre que, dans le département de la Seine en 1965, près de 40 % des

26)- *Id.*, graphiques n°s 12 et 13.

27)- *L'immigration portugaise*, étude citée, p. 55.

28)- L'analphabétisme était encore élevé dans les années soixante, surtout chez les plus âgés (30 % pour les hommes, 40 % pour les femmes).

29)- *L'immigration portugaise*, étude citée, p. 20.

Portugais travaillent comme manœuvres et 30 % comme maçons, les 30 % restants se répartissant entre 8 % d'ouvriers spécialisés, 6 % de boiseurs, 6 % d'employés chez un artisan, et seulement 3 % d'ouvriers qualifiés.

30)- *Id.*, p. 21.

Pour ce qui est des qualifications, l'étude constate que dans le bâtiment, le tiers des Portugais sont manœuvres et terrassiers ; et que dans les travaux publics la moitié des Portugais sont dans ce cas. Mais ce classement doit être nuancé car

Absence de formation
de base et méconnaissance du français
sont deux obstacles majeurs
à la promotion professionnelle d'une grande
partie des immigrants portugais.

“ce sont les chefs de chantier qui décident de la qualification des hommes qu'ils dirigent. Au surplus, la différence n'est pas grande qui sépare un manœuvre d'un 'petit compagnon' tant en ce qui concerne la qualification qu'en ce qui touche au salaire”⁽³⁰⁾. Toutefois la forte concentration de Portugais à un faible niveau de qualification n'est pas due principalement à

l'arbitraire des classements, mais surtout à un manque de formation, la plupart ayant jusque-là travaillé dans une agriculture traditionnelle, ou dans des secteurs industriels peu mécanisés, ce qui était le cas pour ceux qui étaient déjà maçons et boiseurs au Portugal.

L'étude indique que, au bout de quelques années en France, un tiers de ceux qui travaillaient auparavant dans l'agriculture et une partie de ceux qui venaient d'autres secteurs professionnels ont pu, dans une certaine mesure, améliorer leur niveau de qualification. Il est dommage que l'étude ne permette pas de connaître la part de l'origine – paysanne ou non – chez ceux qui ont gravi le plus rapidement l'échelle des qualifications (certains Portugais sont devenus chef d'équipe dès la fin des années soixante). L'étude permet toutefois de répondre en partie à cette question lorsqu'elle indique que la plupart de ceux qui n'étaient pas paysans au Portugal ont pu, dès leur première embauche, être engagés à un niveau supérieur à celui de manœuvre.

La formation de base fait gravement défaut à une grande partie de ces immigrants, ce qui a bloqué ou ralenti fortement leurs possibilités de promotion professionnelle. Un autre élément déterminant de la formation est la connaissance du français, qu'il s'agisse de gravir des échelons dans l'entreprise ou d'acquérir une formation professionnelle : *“J'ai appris le français peu à peu [...], de cordonnier je suis devenu chef d'équipe”*, témoigne l'un des travailleurs interrogés⁽³¹⁾. L'enquête de la préfecture de la Seine constate que *“les ouvriers [...] n'ont d'efficacité que s'ils sont bien encadrés, ce qui pose la question de l'apprentissage de la langue française. Les grandes entreprises cherchent à regrouper les Portugais et à placer auprès d'eux un chef d'équipe connaissant leur langue. Mais ces derniers sont rares. L'obstacle de la langue freine la promotion des ouvriers portugais et les confine dans le cercle étroit de leurs compatriotes, tant dans le*

31)- “La main-d'œuvre portugaise dans le département de la Seine”, article cité, p. 124.

domaine du travail que dans celui de la vie quotidienne.”⁽³²⁾ Or, l'enquête révèle que moins du tiers des Portugais interrogés parle “assez bien” français, à peine la moitié “un peu” et 40 % “pas du tout” !

L'autre handicap qui pénalise les travailleurs portugais est leur grande méconnaissance des méthodes mécanisées du travail industriel : “La méconnaissance des méthodes de travail modernes rend nécessaire une courte période d'adaptation. Excellent manoeuvre, l'ouvrier portugais peut-il acquérir rapidement une certaine adaptation ? À cette question, 53 % des entreprises de TP consultées répondent ‘oui’, mais 11 % seulement dans le bâtiment. D'une façon générale, on considère que l'ouvrier portugais peut acquérir rapidement une certaine qualification sans pouvoir accéder aux travaux soignés de haute qualification avant une longue période.” L'enquête fait d'ailleurs remarquer qu’“il n'existe pour le moment aucun système de formation pour adulte adapté à la spécificité des problèmes des travailleurs portugais”⁽³³⁾ susceptible de pallier leurs lacunes de base : la “méconnaissance de la modernité” et l'ignorance du français.

Au milieu des années soixante, la promotion professionnelle concerne peu ces immigrants, non seulement parce que se former après le travail a toujours été très dur pour tous, mais aussi parce que les Portugais espèrent alors rentrer rapidement au Portugal, souhait partagé par l'administration française. Ainsi l'étude constate à la fois que “les travailleurs portugais se préoccupent rarement d'une formation et ne supportent avec résignation et amertume les peines imposées par leur situation actuelle que dans l'espoir d'un retour rapide au Portugal grâce à une épargne intense”⁽³⁴⁾, et que, pour les responsables français, “l'émigration des Portugais en France s'inscrit dans le cadre des migrations de travail et non de peuplement.”⁽³⁵⁾

32)- *L'immigration portugaise*, étude citée, p. 22.

33)- “La main-d'œuvre portugaise dans le département de la Seine”, article cité, p.86.

34)- *Ibid.*

35)- *L'immigration portugaise*, étude citée, p. 6.

La vision patronale en matière de qualification, de rendement et de comportement

Les graphiques établis à partir des enquêtes menées auprès des entreprises (206 pour le bâtiment et 76 pour les travaux publics, employant 11 311 ouvriers portugais au total) traduisent la vision patronale portée sur ces travailleurs. Dans des possibilités de classement qui va de “très bon”, “bon”, “moyen” à “faible ou irrégulier”, l'appréciation moyenne portée sur les ouvriers portugais est “bon” ou “moyen”, avec quelques variations notables entre le bâtiment et les travaux publics.

En ce qui concerne la qualification, ils sont mieux appréciés dans les travaux publics (“bon” : 50 %, “moyen” : 35 %) que dans le bâtiment (“moyen” : 35 %, “faible” : 35 %). En matière de rendement, ils sont majoritairement évalués comme étant “bons” (40 %) et “moyens” (40 %), à la fois dans le bâtiment et les travaux publics ; ce dernier secteur estime même que 30 % des Portugais ont un “très bon” rendement

– là où le bâtiment n'en donne que 5 %. Pour ce qui est du comportement général au travail, c'est l'avis "bon" qui domine (71 % dans le bâtiment et 90 % dans les travaux publics).

Les réponses patronales obtenues par l'étude de la préfecture de la Seine donnent des relations entre les travailleurs portugais et les autres travailleurs une image moins positive que celle des appréciations sur le comportement ou le rendement. Ainsi, ces relations ne sont qualifiées de "bonnes" que dans la moitié des réponses des entreprises du bâtiment et le tiers de celles des travaux publics ; et elles sont estimées "moyennes" pour 40 % des entreprises du bâtiment, alors que pour 60 % des entreprises de travaux publics elles sont jugées "faibles". Que recouvre précisément ce dernier terme ? Si l'enquête n'apporte aucune réponse, on peut cependant avancer qu'il est imputable à l'isolement des Portugais dû à leur ignorance du français, ainsi qu'aux tensions dans l'attribution des tâches par les chefs d'équipe (rares sont alors les chefs d'équipe portugais).

Cependant, plusieurs questions, restent sans réponse: pourquoi ces relations sont-elles plus largement qualifiées de "faibles" dans les travaux publics alors que dans le bâtiment cette appréciation n'est portée que par 1 % des entreprises seulement ? Enfin, que représentent des relations jugées "normales" avec les autres ouvriers par seulement 5 % des entreprises du bâtiment et 4 % de celles des travaux publics ? Et, surtout, rien ne précise ce que recouvre la mention (formulée sans autre précision) : "*Sauf avec les Nord-africains et les Espagnols*"⁽³⁶⁾.

Un travail sans limites et sans droits

Compte tenu du faible niveau de qualification, le salaire moyen de 60 % des travailleurs portugais au milieu des années soixante varie entre 400 et 800 francs mensuels. Il s'agit bien d'une moyenne, et l'enquête précise qu'il n'a pas été facile d'obtenir ces informations, que ce soit de la part des employeurs ou des travailleurs : "*Les salaires sont très difficiles à étudier dans le bâtiment et les travaux publics. Ils peuvent être modifiés par des coefficients de qualification propres aux entreprises et qui varient parfois d'un chantier à l'autre. Des primes variées s'y ajoutent et il arrive que des avantages en nature (comme des logements à bas prix) entent en ligne de compte. [...] Quoi qu'il en soit, les salaires sont généralement modestes.*"⁽³⁷⁾

La plupart des travailleurs portugais interrogés jugent leurs premiers salaires trop bas, surtout les clandestins qui ont dû accepter n'importe quel travail à n'importe quel salaire pour pouvoir être régularisés : "*Je suis maçon, mais on me paye moins parce que je n'ai pas de papiers en règle. Les patrons préfèrent les clandestins, car ils les payent moins*"⁽³⁸⁾. Toutefois, même ceux qui sont arrivés dans des conditions légales n'ont pas toujours été à l'abri d'abus : "*Je suis venu avec un contrat de travail [...], le patron ne m'a payé qu'après trois*

36)- "La main-d'œuvre portugaise dans la région parisienne", article cité, graphique n° 24, p. 179.

37)- *Id.*, p. 49-50 et graphiques n° 20 et 21.

38)- *Id.*, p. 54.

ou quatre semaines [...]. C'était peu, et de plus j'ai dû rembourser au patron mon voyage."⁽³⁹⁾ Les employeurs sont en effet tenus de payer le voyage des immigrants.

39)- *Id.*, p. 55.

Toutefois, passé l'étape de la période d'arrivée, les salaires des travailleurs portugais progressent avec l'amélioration de leurs compétences, leur meilleure connaissance du monde du travail et leur stabilisation dans une entreprise où ils peuvent acquérir une certaine ancienneté⁽⁴⁰⁾. Ainsi l'enquête indique que 90 % des Portugais arrivés en 1960 percevaient 2,50 francs de l'heure et cinq ans plus tard 60 % d'entre eux ont un salaire horaire de 3,50 à 4,50 francs et seuls 5 % n'ont obtenu aucune augmentation de salaire.

Au prix de combien d'heures de travail ce gain a-t-il été obtenu ? Les travailleurs portugais connaissaient dans leur pays des journées de travail supérieures à 10 heures et avec de tels horaires, ils peuvent gagner bien plus en France : *"Je gagne en un jour ce que je gagnais en une semaine au Portugal"* ; *"Cela fait huit mois que je travaille et ma dette de voyage (clandestin) est déjà remboursée"* ; *"Le travail est dur, je n'ai pas fait d'études et je gagne plus qu'au Portugal"*. L'objectif de ces travailleurs, durant les premières années en France, est d'envoyer rapidement le plus d'économies possible au Portugal.

On sait que le recours aux heures supplémentaires pour tous est fréquent dans les années soixante. Or l'enquête de la préfecture de la Seine de 1964-65, quoique effectuée durant l'hiver – ce qui est la basse saison dans le BTP – établit la durée hebdomadaire moyenne de travail à 49 heures ! *"Les Portugais sont assidus au travail, toutefois leur souci de gagner autant d'argent que leurs forces leur permettent les amène à préférer effectuer 10 heures de travail pénible et mal payé à 5 heures d'un labeur moins dur et mieux rémunéré, si, au total ils y gagnent quelques francs de plus."*⁽⁴¹⁾

"Certains patrons profitent des étrangers [...]. Ils profitent quand quelqu'un ne parle pas le français [...], non seulement ils les payent moins mais encore ils leur volent les heures. J'ai un camarade qui a un contrat à 3,30 francs l'heure et il est payé 3 francs l'heure."⁽⁴²⁾ Les immigrants portugais ignorent tout de la protection des salariés, en particulier en matière d'accident du travail et de droit aux congés. *"Les patrons se servent souvent de la main-d'œuvre portugaise sans ménagement, au mieux de leurs intérêts, licenciant les ouvriers portugais lors des ralentissements de travail, ventilant cette main-d'œuvre entre les différents chantiers provinciaux de l'entreprise. Les patrons sont certains de n'entendre aucune récrimination de la part de ces pay-sans craintifs qui sont, pour eux, des modèles d'honnêtes ouvriers."*⁽⁴³⁾

Rares sont les travailleurs portugais qui s'engagent dans les importantes luttes ouvrières de l'époque.
Pour la plupart, la riposte aux inégalités ou aux injustices est de changer de patron.

40)- *Id.*, 3^e partie, graphiques A, B, C, et « La main-d'œuvre portugaise dans la région parisienne », article cité, p. 190 à 193, graphiques n^{os} 41 à 43.

41)- *Les immigrés portugais*, étude citée, 3^e partie, p. 51.

42)- *Ibid.*, p. 129.

43)- *L'immigration portugaise*, étude citée, p. 22.

44)- "La main-d'œuvre portugaise dans le département de la Seine", ouvrage cité, 3^e partie, p. 85-86.

L'étude de la préfecture constate que, "quant à l'assistance qu'ils pourraient recevoir du personnel ou des organisations syndicales, ils y renoncent soit par méfiance a priori vis-à-vis de ces organisations soit par crainte de perdre leur emploi."⁽⁴⁴⁾ De fait, seul un petit nombre de travailleurs portugais s'engage dans les importantes luttes ouvrières des années soixante, alors que la plupart des autres réagissent vis-à-vis des inégalités et des injustices en changeant de patron, à la faveur d'une conjoncture de plein-emploi. On peut apparenter ces choix à une forme de résistance passive, une révolte ouvrière silencieuse (11 % des ouvriers interrogés pour l'étude ont quitté leur patron à la suite d'une injustice). Cette mobilité "de protestation" est d'autant plus forte que l'immigration est récente ; en effet, pour qui arrive dans une société totalement nouvelle, les autres moyens de défense sont inconnus ou inaccessibles. "Ainsi, l'inadaptation à laquelle s'ajouta la volonté d'obtenir à tout prix le salaire le plus élevé possible (en multipliant les heures de travail), et les difficultés de la langue, sont les causes essentielles de la grande mobilité observée chez la main-d'œuvre portugaise, et c'est précisément cette instabilité professionnelle qui explique que ces travailleurs perdent le plus souvent les avantages qui s'attachent à l'ancienneté (les primes, les gratifications et notamment le bénéfice du droit à congé). Ils sont d'autant plus malheureux qu'ils ne comprennent pas toujours les raisons de ces frustrations. L'employeur qu'ils quittent au bout de quelques mois liquide le montant de leurs droits à congé pour la période faite, sous forme d'indemnité incorporée au dernier salaire, et certains employeurs peu honnêtes omettent de régler cette indemnité."⁽⁴⁵⁾ Mais au fur et à mesure de l'allongement du séjour, les travailleurs portugais connaissent mieux leurs droits et trouvent d'autres recours. L'étude met en évidence la relation entre la durée du séjour en France et la fréquence moyenne des changements de patron : alors que ceux qui sont arrivés depuis moins d'un an ont changé en moyenne 3 fois de chantier, ceux qui ont déjà l'expérience de trois à cinq ans ne l'ont fait qu'une seule fois.

45)- *Id.*, 3^e partie, p. 52.

Un demi-million de Portugais sont restés en France

Dès le début des années soixante-dix, les arrivées de travailleurs portugais diminuent de façon très importante, en dépit de l'accord franco-portugais signé en 1971 [voir l'article de Victor Pereira]. Depuis cette libération de l'émigration et, surtout, depuis 1986 avec l'entrée du Portugal dans la CEE, suivie en 1992 de la libre circulation, il n'y a plus d'immigration massivement irrégulière de travailleurs portugais. Mais, bien que la conjoncture géopolitique ait radicalement changé en l'espace de quarante ans, on découvre parfois des travailleurs portugais travaillant dans des conditions illégales et scandaleuses.

Au dernier recensement 571 874 Portugais vivent en France, représentant 13 % des immigrés⁽⁴⁶⁾. Dans leur grande majorité (comme l'ont rappelé il y a dix ans les jeunes d'une association portugaise à Champigny), ce sont ceux qui, dans les années soixante, "*n'étaient pas venus pour rester*" : ce qui apporte un démenti au diagnostic de l'étude de 1965, à savoir que l'immigration portugaise est alors "*une immigration de travail et non de peuplement*".

Certains traits significatifs des débuts de l'insertion des Portugais dans le secteur de l'emploi sont toujours d'actualité. Ainsi le dernier recensement indique, comme tous les recensements depuis quarante ans, une extrême concentration des travailleurs portugais (hommes et femmes) dans deux catégories professionnelles : ouvriers – essentiellement des hommes – et employés des services aux personnes – majoritairement des femmes. De même, en 1999, plus de 40 % de la population active portugaise est encore une population ouvrière, même si on repère une promotion professionnelle globale, modeste mais réelle (32 % des ouvriers portugais sont ouvriers qualifiés). Et on constate qu'ils sont beaucoup plus nombreux à travailler dans l'industrie comme ouvriers que l'ensemble des immigrants. Enfin ce sont toujours les secteurs du bâtiment et des travaux publics qui concentrent les travailleurs portugais. Il faut souligner que la majorité de ces Portugais sont ceux et celles qui sont arrivé(e)s dans les années soixante (et soixante-dix), et qui sont toujours exclusivement Portugais – alors que ce n'est le cas que d'une petite minorité de leurs enfants, qui le plus souvent bénéficient des deux nationalités, française et portugaise.

De nombreuses difficultés qui caractérisaient les travailleurs portugais dans l'étude de 1965 ne sont plus pertinents aujourd'hui. Cependant, au moment de faire valoir leurs droits à la retraite, toute une partie de leur histoire est ravivée : celle où ils étaient des travailleurs au noir, des ouvriers illettrés et ignorants de leurs droits. Le caractère illégal de leur émigration et les aléas de leur régularisation resurgissent à travers des confusions de noms sur des fiches de paye ou des cartes de sécurité sociale, des carrières incomplètes, des cotisations sociales non payées. Et des pans douloureux du passé refont surface. ◀

46)- *Les immigrés en France*, INSEE – Références, édition 2005, p. 49.



Marie-Christine Volovitch-Tavares,
"Du temps des baraques au temps de la mémoire retrouvée"
▶ Dossier *Portugais de France*, n° 1210, novembre-décembre 1997